

Commission des services financiers de l'Ontario



Recherche

[Recherche avancée](#)

[Accueil](#) | [Plan du site](#) | [Formules](#) | [Services en ligne](#) | [English](#) | [Contactez](#)

Services offerts dans différents secteurs de services financiers

[Assurance](#) [Retraites](#) [Audiences/Décisions](#) [Permis/Enregistrement](#) [Qui nous réglementons](#) [À propos de la CSFO](#) [Publications](#)

[Page d'accueil](#) > [Publications](#) > [Bulletins](#) > [Bulletins sur les changements à la délivrance de permis](#) : Modifications en

matière de permis

Taille du texte :

Assurance multirisques - Bulletins - Auto

Bulletins sur les régimes de retraite

Bulletins de contrôle et de mise en application

Bulletins sur les changements à la délivrance de permis

Bulletins par secteur

Bulletin

No. G-10/92

- Général

Modifications en matière de permis

NOTE: Les bulletins affichés sur ce site Web vous sont offerts comme références historiques seulement. Les informations qu'ils renferment sont exactes à la date de publication, mais sont sujettes à changement et peuvent avoir été remplacées par un bulletin ultérieur. Les utilisateurs sont encouragés à vérifier ces informations avant de prendre toute décision.

Les bulletins affichés peuvent contenir des formules périmées. Pour la version actuelle des formules de la CSFO, veuillez consulter la [section formules](#) de ce site Web.

Une liste de tous les assureurs qui ont reçu un permis pour faire souscrire des assurances en Ontario au 1er juillet 1992 a été publiée le 25 juillet 1992 dans la Gazette de l'Ontario. Cette liste comprend les noms et adresses des compagnies, les noms des agents principaux et les catégories d'assurance pour lesquelles ces compagnies ont reçu un permis. On peut se procurer cette publication au coût de 5 \$ auprès de Publications Ontario, 880, rue Bay, Toronto (Ontario), M7A 1N8, tél. (416) 326-5300.

Les changements suivants ont été apportés aux permis des assureurs au cours du trimestre terminé le 30 juin 1992.

Nouveaux assureurs :

Le 25 juin 1992, Belair Insurance Company Inc. a reçu un permis pour faire souscrire de l'assurance-automobile, de l'assurance des chaudières et machines, des biens et de la responsabilité civile. On peut communiquer avec cette compagnie en Ontario par l'entremise de M.Basil R. Cheeseman, agent principal, a/s de McCarthy Tétrault, Toronto Dominion Tower, C.P. 48, bureau 4700, Toronto Dominion Centre, Toronto (Ontario) M5K 1E6; par téléphone au (416) 601-7742 ou par télécopieur au (416) 868-1793.

Le 14 avril 1992, la General American Life Reinsurance Company of Canada a reçu un permis pour faire souscrire de l'assurance-vie (permis limité à des affaires de réassurance). On peut communiquer avec cette compagnie en Ontario par l'entremise de M. Brendan Galligan, agent principal, 55, av. University, bureau 1200, Toronto (Ontario) M5J 2H7; par téléphone au (416) 777-9393 ou par télécopieur au (416) 777-9596.

Cessations d'affaires :

Le permis de la Compagnie de Cautionnement Alta indique la cessation des affaires de la compagnie le 18 juin 1992. Cependant, la compagnie peut émettre des obligations garanties pour les polices existantes en vue de couvrir les demandes d'indemnité présentées en vertu de ces polices.

La Brantford Hungarian Mutual Benefit Society a cessé ses opérations d'assurance après avoir versé le capital décès à tous ses membres actuels, et est devenue un club social. Son permis a été annulé le 30 juin 1992.

La Canadian Union Insurance Company a acquitté ses obligations en Ontario. La compagnie poursuit ses activités à titre de réassureur au Québec. Le permis de la Canadian Union Insurance Company a été annulé le 30 juin 1992.

Les obligations de la Chequers Insurance Company ont été prises en charge par Markel Compagnie d'Assurance du Canada le 30 novembre 1991. Le permis de la Chequers Insurance Company a été annulé le 15 juin 1992.

Le permis de La Compagnie d'Assurance du Canada contre l'incendie indique la cessation des affaires de la compagnie le 15 avril 1992.

Le permis de l'Indemnité Compagnie des Forestiers indique la cessation des affaires de la compagnie le 7 avril 1992.

Les obligations de la Compagnie d'Assurances Herald ont été prises en charge par la General Accident, Compagnie d'Assurance du Canada le 2 décembre 1991. Le permis de la Compagnie d'Assurances Herald a été annulé le 15 juin 1992.

La Metropolitan General Insurance Company a fusionné avec Belair Insurance Company pour former la Belair Insurance Company Inc. le 1er janvier 1992. Le permis de la Metropolitan General Insurance Company a été annulé le 25 juin 1992.

Le permis de la Mutual Life Insurance Company of New York indique la cessation des affaires de la compagnie le 21 avril 1992.

La North Canadian Insurance Company a décidé de procéder à sa liquidation volontaire en vertu de la *Loi sur les personnes morales*. Il ne reste maintenant plus aucune obligation connue. Le permis de la North Canadian Insurance Company a été annulé le 30 juin 1992.

Les obligations de la Otter Dorchester Insurance Company Limited ont été prises en charge par Markel Compagnie d'Assurance du Canada le 30 novembre 1991. Le permis de la Otter Dorchester Insurance Company Limited a été annulé le 26 juin 1992.

Le permis de la Philadelphia Reinsurance Corporation indique la cessation des affaires de la compagnie le 15 avril 1992.

La Société Commerciale de Réassurance a transféré ses polices au moyen d'ententes de novation à une compagnie affiliée, Scor-Vie. Le permis de la Société Commerciale de Réassurance a été annulé le 30 juin 1992.

Le permis de la Switzerland General Insurance Company, Limited indique la cessation des affaires de la compagnie le 4 mai 1992.

Les obligations de la United States Fire Insurance Company ont été prises en charge par la General Accident Compagnie d'Assurance du Canada le 2 décembre 1991. Le permis de la United States Fire Insurance Company a été annulé le 15 juin 1992.

Modifications de permis :

Le permis de la Balboa Life Insurance Company a été modifié et porte depuis la raison sociale en français de la compagnie, La Balboa, compagnie d'assurance-vie. On a également enlevé du permis la mention selon laquelle la compagnie pouvait exercer ses activités sous le nom de « The Patriot Life Insurance ». Ces modifications ont pris effet le 9 avril 1992.

Le permis de la Ekfrid Mutual Insurance Company a été modifié de façon à permettre à cette compagnie d'émettre des polices d'assurance sur les automobiles des non-propriétaires, à compter du 19 mai 1992.

Le permis de la Fire Insurance Company of Canada a été modifié et porte depuis la raison sociale en français de la compagnie, La Compagnie d'Assurance du Canada contre l'incendie, à compter du 15 avril 1992.

On a enlevé du permis de la Prudential Assurance Company Limited (d'Angleterre) les catégories d'assurance IARD, à compter du 27 mai 1992.

Le permis de la Teachers Fraternal Society of Ontario a été modifié et porte depuis la raison sociale en français de la compagnie, La société fraternelle des enseignantes et enseignants de l'Ontario, à compter du 1er avril 1992.

Le commissaire,

Donald C. Scott

Le 28 juillet 1992

Page: 612 Trouver la page:



Version à imprimer



Marquer la page d'un signet



Envoyer cette page

[Avis importants](#) | [Confidentialité](#)

[Accueil](#) | [Ministère des Finances](#) | [Plan du site](#) | [Commentaires](#) | [English](#) | [Contactez](#)

© Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2006

Dernière mise à jour :
10/18/2005 2:35:31 PM

Commission des services financiers de l'Ontario
5160, rue Yonge
Toronto, ON M2N 6L9
1 800 668-0128
416 250-7250

